

**Situation du Bureau de l'élaboration
et de l'utilisation des inventaires archéologiques (BEUIA)
Sous-direction de l'archéologie de la Direction générale des patrimoines**

CHSCTAC du 29 septembre 2016

Le bureau de l'élaboration et de l'utilisation des inventaires archéologiques (BEUIA) situé au sein de la sous-direction de l'archéologie des services du patrimoine de la DGP, a été déclaré en opération de restructuration, pour son antenne de Tours, par arrêté du 11 juillet 2016 (en pj) après avis du CTAC en date du 15 juin 2016.

Rappel de la situation :

Ce bureau (BEUIA) comprend 7 personnes à temps plein en étant réparti sur deux sites : 4 agents dans le bâtiment des Bons Enfants à Paris et 3 agents à Tours, dans les logis du Gouverneur du château, dont une personne mise à disposition par l'INRAP.

L'antenne de Tours, davantage connue sous le nom antérieur de « Centre d'archéologie urbaine (CNAU) », fait l'objet d'une situation particulière.

En effet, La ville de Tours a annoncé au ministère, le 2 juillet 2013, sa volonté de ne pas renouveler le bail de ces locaux à son échéance, soit initialement le 31 décembre 2013, échéance que le ministère a réussi à repousser par périodes régulières le temps d'explorer les pistes de logement.

Ce travail, mené en lien étroit avec l'équipe concernée et les représentants du personnel, a donné lieu à plusieurs étapes.

II/ De décembre 2012 à décembre 2014 : recherche de solutions locales dont aucune n'aboutit

Bien que le maintien à Tours ne résolvait pas la question du découpage géographique de l'équipe qui compose ce bureau et ses conséquences sur ses conditions de travail, le ministère s'est employé à rechercher des solutions locales de logement pour tenir compte des contraintes personnelles des 3 agents sur place.

Deux principales hypothèses de relocalisation ont alors été étudiées : au sein de la Maison des Sciences de l'Homme et au sein de l'université de Tours. Or, ces deux hypothèses avaient pour préalable que le ministère perde une partie de sa responsabilité sur le fonds et elles ont été écartées. Les autres pistes n'ont quant à elles pas prospéré par manque d'espaces d'accueil, la surface utile nette recherchée étant de 139m² (bibliothèque, dont espace de consultation, et postes de travail).

En parallèle, pendant cette période, également à la demande du CHSCT patrimoines dont relevait précédemment l'antenne de Tours de ce bureau et du comité technique de la DGP de l'époque, d'autres travaux ont été conduits :

- une réflexion relative à l'archéologie urbaine au sein des missions du ministère ;
- une évolution des systèmes d'information de l'antenne de Tours.

III/ 2015 marque une nouvelle étape : l'antenne de Tours du BEUIA entrée dans le périmètre du CHSCT d'administration centrale fait l'objet d'une visite de CHSCT le 9 septembre 2015

Différents points ont été concrètement abordés au cours de cette visite :

- l'historique de l'antenne de Tours a été rappelé et l'échéance du bail réaffirmée ;
- les problèmes que posent les locaux et les matériels actuels ont été développés ;
- les difficultés managériales ont été exposées : éclatement de l'équipe, situation de travailleurs isolés, manque d'attractivité du lieu ;
- le DUERP a été étudié, mettant en exergue des risques liés à la sécurité (risques incendie, plan d'évacuation et circulation...) et des risques psychosociaux ;

La délégation s'est entretenue pendant 1h30 avec les 3 agents de Tours et la visite a donné lieu à restitution au CHSCT AC le 2 octobre 2015. À cette occasion, il a été rappelé l'importance de s'appuyer sur les missions du bureau et plus largement du ministère dans le domaine de l'archéologie urbaine pour poser la question du site. Il a également été réaffirmé l'attachement du ministère aux fonds, à leur valorisation et à leur mise à disposition de la communauté de chercheurs. Dans l'objectif de conforter son rôle en matière d'archéologie urbaine, la sous-direction de l'archéologie a développé ces items dans son projet de service.

III/ 2016 : une décision qui s'impose

Après plusieurs périodes de prolongation, le ministère doit, cette année, tenir l'engagement qu'il a pris, vis-à-vis de la Ville, de restituer les espaces qu'il occupe dans le logis des Gouverneurs.

En outre, la direction générale des patrimoines doit anticiper le départ en retraite d'ici 18 mois d'un des 3 agents, qui fragilisera d'autant plus la situation si elle reste en l'état.

De fait, l'option d'un accueil des fonds à la Médiathèque de l'architecture et du patrimoine qui dispose d'une nouvelle structure de consultation à Charenton et les espaces idoines, est celle qui présente les meilleurs atouts.

C'est ce projet qui a nourri les échanges lors d'une réunion organisée le 15 avril 2016 avec les 3 agents concernés.

Lors de cette réunion, des propositions de réactualisation de leurs fiches de poste et de rejoindre l'équipe au sein de la SDA, leur ont été exposées et le projet de chacun a été écouté.

Le ministère travaille actuellement à satisfaire les souhaits que les 3 agents ont exprimés en matière de mobilité et ce, en lien avec les services susceptibles de les accueillir.

Pour les accompagner et leur permettre, le cas échéant, de bénéficier notamment de la prime de restructuration prévue par le décret n°2008-366 du 17 avril 2008 (et ses arrêtés du 17 avril 2008 et du 1er juillet 2009), l'administration a proposé lors du CTAC du 15 juin 2016 de qualifier le projet impactant l'antenne de Tours du BEUIA d'opération de restructuration. Cette qualification permet également de justifier l'accompagnement individuel des 3 agents concernés (formations par exemple) que mènent activement les services du ministère et de justifier l'affectation sur des postes non publiés.

IV/ Restructuration du service et reclassement des 3 agents du site de Tours

Cet arrêté de restructuration du 11 juillet 2016 prévoit une période de restructuration d'un an, à savoir du 1^{er} juin 2016 au 31 mai 2017.

Cette période va être mise à profit pour préparer le déménagement du site et assurer le reclassement des 3 agents dans le cadre d'un dispositif d'accompagnement personnalisé.

Dans la mesure où le ministère a obtenu une nouvelle prolongation du bail des locaux jusqu'au 31 décembre 2016, l'équipe a été informée d'un objectif de fermeture du site au 15 décembre 2016.

S'agissant des opérations de déménagement, une première réunion est programmée sur le site de Tours avec les acteurs concernés (SDA, BFS, Mission des archives, prestataire de déménagement du ministère, équipe sur place) le 19 septembre prochain. Cette réunion a vocation à estimer le travail à mener et à établir un rétroplanning des opérations pour que les espaces puissent être restitués par le ministère à la ville de Tours fin décembre et les fonds transférés à la médiathèque de l'architecture et du patrimoine.

S'agissant du reclassement des 3 agents, les 3 services en mesure de concrétiser des propositions de postes susceptibles de les intéresser d'un point de vue fonctionnel et géographique ont été informés par courriers du 8 août 2016 de la restructuration du service. Ces mêmes courriers annonçaient à chacun la programmation urgente des entretiens à mener avec chaque agent pour que les propositions de poste puissent être discutées et, le cas échéant, validées. L'objectif est de permettre aux 3 agents de prendre de nouvelles fonctions le 1^{er} janvier 2017.